

# Fiche technique

## PVC7335 - PVC7335

### **Désignation :**

GANT PVC ROUGE LONGUEUR 35 CM

### **Tailles :**

10

### **Coloris :**

Rouge



### **Descriptif :**

Gant PVC enduit sur support coton, longueur 35 cm. Epaisseur : 0,90 mm.

### **Matériaux :**

100% PVC rouge trempé et vulcanisé sur support coton jersey.

### **Points forts :**

Qualité de résistance du PVC à l'abrasion et aux produits chimiques. Etanchéité des gants tout enduit. Gants de protection mécanique d'usage général.

### **Instructions d'emploi :**

Gant de protection, étanche à l'eau et à l'air, contre les risques mécaniques prévus, pour un usage général contre les micro-organismes (bactéries, champignons), les éclaboussures de produits chimiques faiblement concentrés, sans dangers de risques électriques ou thermiques.

### **Limites d'utilisation :**

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Ces gants ne contiennent pas de substance connue comme étant cancérigènes, ni toxiques. Avant d'utiliser ces gants vérifier leur intégrité. Les remplacer ci-nécessaire.

### **Instructions de stockage :**

Stockage dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité.

### **Instructions de nettoyage / d'entretien :**

Aucun entretien particulier n'est préconisé pour ces types de gants.

### **Performances :**

Les niveaux sont obtenus sur la paume des gants. Ils vont du moins performant (niveau 0) au plus performant (niveaux 3, 4, 5 ou 6 selon norme). 0 indique que le gant a un niveau de performance plus faible que le minimum pour le danger individuel donné. X : indique que le gant n'a pas été soumis à l'essai ou que la méthode d'essai ne semble pas convenir du fait de la conception des gants ou du matériau.

Plus la performance est élevée plus la capacité du gant est grande à résister au risque associé. Les niveaux de performance sont basés sur les résultats d'essais en laboratoire, lesquels ne reflètent pas nécessairement les conditions réelles du lieu de travail, de par l'influence de divers autres facteurs, tels que la température, l'abrasion, la dégradation, etc.

- L'abrasion (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à l'usure
- La coupure (de 0 à 5) : Aptitude du gant à résister à la coupure par tranchage
- La déchirure (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à la déchirure
- La perforation (de 0 à 4) : Aptitude du gant à résister à la perforation
- La dextérité (de 0 à 5) : Aptitude manuelle à accomplir une tâche (habileté)

# Fiche technique

## PVC7335 - PVC7335

- La pénétration (de 1 à 3) : Diffusion, à une échelle non moléculaire, d'un produit chimique et/ou d'un micro-organisme à travers les porosités, les coutures, les micro-trous ou autres imperfections présentes dans le matériau du gant de protection.
- La perméation (de 0 à 6) : Processus par lequel un produit chimique se diffuse à travers le matériau d'un gant de protection, à l'échelle moléculaire.

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, d'aération de souplesse et aux normes européennes EN420:2003, EN388:2003 (4.1.1.1) et EN374-1 :2003. Testé selon les normes EN374-2:2003 détermination de la résistance à la pénétration (Niveau 2 : NQA<1,5) et EN374-3:2003 détermination de la résistance à la perméation (Méthanol = indice 1/6 ; n-Heptane 99% = indice 1/6 ; Soude caustique 40% = indice 6/6 ; Acide sulfurique 96% = indice 3/6).

- **EN388:2003** Gants contre les risques Mécaniques (Niveaux obtenus sur la paume)



- 4 : Résistance à l'abrasion (de 0 à 4)
- 1 : Résistance à la coupure par tranchage (de 0 à 5)
- 1 : Résistance à la déchirure (de 0 à 4)
- 1 : Résistance à la perforation (de 0 à 4)

- **EN420:2003** Exigences Générales pour les gants de protection.

- **EN374-3 :2003** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes - Partie 3: détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques



\* : Gants ayant une faible protection contre les produits chimiques, testés selon l'EN374-3

- **EN374-2:2003** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes - Partie 2: détermination de la résistance à la pénétration



AQL<1.5 : Gants résistants aux micro-organismes (bactéries, champignons), testés selon l'EN374-2